

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1^{ers} Pas vers l'Éveil et L'éveil de l'Enfant 2/4 ans

* Les enfants doivent tous être accompagnés d'un seul adulte.
(Toute exception doit avoir été demandée en amont du cours concerné et validée par la responsable de section par SMS ou MAIL)

- La tenue conseillée pour les cours est composée d'un vêtement de sport (dans lequel l'enfant sera à l'aise pour bouger) et de chaussures adéquates :
baskets **propres** ou chaussons de gymnastique (en chaussettes les enfants risquent de glisser.)
- Nous demandons aux accompagnateurs de porter des chaussures **plates** (pas de talons) de type tennis, baskets ou éventuellement chaussures de ville **propres** afin de ne pas abîmer les tapis.
- Les mousses utilisées pour les cours des bébés ne supportent qu'un poids maximum autorisé : celui d'un enfant de **moins de 3 ans**.
Merci donc à tous de ne pas s'asseoir dessus.
- *Le rangement du matériel par les accompagnateurs des enfants, notamment dans la petite salle n'est pas obligatoire mais fortement apprécié vu le nombre de modules et tapis déplacés à chaque séance. Merci à tous nos volontaires.*
- Seuls les enfants inscrits au cours d'Eveil de l'Enfant et donc **licenciés et assurés** peuvent participer aux différents ateliers.
- Les enfants restent sous la **responsabilité de leurs parents** à qui nous demandons de respecter ces règles.

Nom de l'enfant:

Lu et approuvé le /...../2022

Signature :